

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1226 9 octobre 1953

n° 1226 9

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 13 du 01/11/1953

Date de publication
9 octobre 1953

Date du numéro
1 novembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

Mme Bonadona (Gisèle), institutrice de 5e classe, rentrant de congé, reprend son poste au Centre d'apprentissage de Djibouti, pour compter du 24 septembre 1953.